Langue étrangère 2.1

ECB2005-NCOX_NA

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier Comptabilité - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
3	**36 h**
PRÉREQUIS	**CO-REQUIS**
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département économique de Namur	Sylvie Delwiche	Dominique ROPSON	Dominique ROPSON

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IEN-Comptabilité	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'unité d'enseignement fait partie du programme, B2.

Elle contribue au profil d'enseignement de Bachelier en Comptabilité en développant plus particulièrement les acquis d'apprentissage terminaux suivants :

Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe

● Recueillir et transmettre les informations, y compris dans un contexte multilingue et/ou international

● Expliquer et commenter (par écrit et oralement) les documents relevant de son champ d'activités

● Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

COMPETENCES GENERIQUES LIEES AUX ENJEUX DES TRANSITIONS

● Identifier une ou plusieurs situations problématiques relatives aux enjeux de la transition (sensibilisation)

● Expliquer les causes/conséquences, les freins/leviers, les défis, etc., liés à ces enjeux (vision systémique du problème et des interactions)

● Analyser les méthodes, les pratiques et les initiatives existantes visant des solutions à ces enjeux (pensée critique)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

● Comprendre des textes à caractère scolaire ou authentique sur des thèmes économiques ou d'actualité (banques et finances, environnement...) seul ou en groupe. (Compréhension à la lecture)

● Comprendre des messages oraux fictifs sur des thèmes d'actualité ou à tendance économique provenant d'un site en anglais (www.bbc.co.uk, youtube...) avec l'aide du professeur en classe et seul (écoute à domicile) (compréhension à l'audition)

● Reproduire seul ou en groupe des informations provenant de sources écrites ou auditives (présentations orales de sujets en rapport avec les thèmes abordés)

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

À la fin de l'année, l'étudiant doit atteindre le niveau B selon le cadre de référence européen, c'est-à-dire :

- niveau A2 (→ B1) pour écrire et parler

- niveau B1 pour l'audition et la lecture

Cette unité d'enseignement vise à familiariser l'étudiant avec l'anglais professionnel du secteur comptable et financier, afin qu'il puisse évoluer avec aisance dans un environnement de travail international. L'accent est mis sur la capacité à décoder une information en langue étrangère qu'elle soit écrite ou orale puis à la restituer et à la communiquer de façon structurée, à l'oral comme à l'écrit, en mobilisant le vocabulaire technique propre au monde de l'entreprise et de la finance.

CONTENU

● Le cours est articulé autour de différents thèmes : Chapter 1: Environment; Chapter 2: Banking & finance Chapter 3: Accounting (Company finance : profit and loss- assets and liabilities- the language of trends/ graphs- numbers); Chapter 4 : Setting up and growing a business (Company types-business plan- how to present a company : présentation de leur projet d'entreprise à l'examen oral (par groupe de 2 ou 3)

SOURCES ET RÉFÉRENCES

● Documents authentiques en provenance de médias et documents fictifs en anglais

● Enregistrements audio et vidéo de médias en anglais

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ACON2005.1 — Anglais 2.1	Syllabus et Cours sur Moodle

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ACON2005.1 — Anglais 2.1	36 h	Anglais (français si besoin)	Anglais (français si besoin)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ACON2005.1 — Anglais 2.1	Théorie et exercices pratiques- mises en situation- recours au multimédia. Cours en présentiel - cours asynchrones (préparation aux cours et à la séance de coaching)

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE répond à une compétence explicite du profil de compétences du bachelier en comptabilité, relative à la capacité à évoluer et communiquer dans un contexte professionnel international.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée : non.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

L'UE ne comporte qu'une seule activité d'apprentissage ('Communication professionnelle en Anglais'), dont la note constitue donc 100% de la note finale de l'UE, selon les pondérations écrit/oral détaillées par période (janvier, juin, deuxième session) dans le tableau des modalités d'évaluation.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ACON2005.1 — Anglais 2.1	Session janvier : Ecrit - pondération : 50% Session juin : Oral -pondération : 50% Deuxième session : Examen - Écrit : 50 % - Oral : 50% - pondération : 100% ** Pondération en % par rapport au total Le feedback des examens est organisé par la consultation individualisée des copies à la demande des étudiants. Les consignes précises relatives aux évaluations et examens sont communiquées aux étudiants aux cours et/ou via le portail. Conditions de réussite de l'UE : le cours comporte 2 parties représentant respectivement 50% chacune. (L'UE est acquise (réussie) si la moyenne des 2 parties (Q1 et Q2) est égale ou supérieure à 10/20 ; elle n'est pas acquise (ratée) si la moyenne est strictement inférieure à 10/20. L'UE non acquise sera reprise au bulletin avec une note inférieure ou égale à 9/20 et l'étudiant devra représenter en seconde session les 2 parties du cours.*

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.